

RAPPORT PLOE

Depuis le mois d'octobre 2017, le bureau central du CSF travaille à l'élaboration du Plan d'action du Protocole d'Entente des Langues Officielles en éducation.

À la demande du Conseil d'administration du CSF, le bureau central a mis en place un processus d'élaboration collaboratif avec les divers partenaires du Conseil scolaire francophone et un échancier. Celui-ci est échelonné comme suit :

- **Étape-1** : septembre à décembre 2017 - Collecte de projets d'initiatives
- **Étape-2** : janvier à juin 2018 - Rencontre des équipes de collaboration : direction générale/ Services du bureau central/ Partenaires membres du CCCA.
- **Étape-3** : juillet à octobre 2018 - Rédaction d'une ébauche par la direction générale
- **Étape-4** : octobre 2018 - Présentation et vote du Conseil d'administration du CSF

Lors de la rencontre du Comité conseil du Conseil d'administration du CSF (CCCA), il a été indiqué que les partenaires avaient jusqu'au 28 septembre 2018 pour faire parvenir au directeur général leurs recommandations au sujet du nouveau Plan d'actions 2018-2023 et que ce dernier serait entériné par une réunion publique du Conseil d'administration mi-octobre 2018.

Le 12 juin 2018, le directeur général et la directrice de l'instruction par interim du CSF rencontraient la directrice du Bureau de l'éducation en français. Celle-ci leur indiquait son souhait de voir la signature du Plan d'actions se dérouler en octobre-novembre 2018, revoyait avec eux le système de financement du PLOÉ pour la langue minoritaire et s'engageait à organiser une rencontre avec le sous-ministre de l'Éducation et des représentants du CSF pour une présentation des résultats du projet pilote des 4 ans (réunion prévue et annulée du 12 juin 2018).